

Communiqué de Solidaires biterrois : Appel à manifester le 13 Mars pour le respect du droit à manifester de tous et en soutien à Max

Un mois après la saisie de la sono du collectif Dubeatatif à l'issue de la manifestation du 30 janvier à Béziers contre la loi Sécurité globale organisée par Solidaires biterrois, les questions persistent.

Pour rappel, cette manifestation sonore était autorisée par la préfecture. Or cette autorisation n'a pas empêché la Bac d'opérer un contrôle sur des membres du collectif Dubeatatif lors du déchargement du camion et d'une saisie du matériel sono. Résultats : un policier blessé, les membres du collectif tabassés, un jeune incarcéré pour 18 mois de prison dont 9 fermes.

Depuis, plusieurs des jeunes Freeparty ont été entendus par la police et n'ont pas été poursuivis. La sono a été restituée. Ce qui démontre bien que rien ne pouvait être retenu contre eux et ne justifiait la saisie.

Le chauffeur du camion sonore a reçu deux amendes et des retraits de points pour infraction (stationnement et manœuvre), alors que le parcours de la manifestation avait été déposé et que celle-ci était encadrée par les forces de l'ordre.

Tout laisse donc bien à penser que l'autorisation de manifester avait été accompagnée d'un ordre de saisie de la sono. Le dispositif policier particulier (police nationale, police municipale, la bac) qui accompagnait la manifestation va dans le même sens. La photographie de la plaque d'immatriculation du camion à l'issue de la manifestation également. La police a déclaré aux organisateurs que tout s'était bien passé et a attendu que le collectif Dubeatatif soit isolé pour intervenir.

Qu'est-ce qui s'est passé ce jour-là ? C'est bien pour nous à un déni du droit constitutionnel de manifester de certains citoyens qu'on a assisté, par une tentative d'intimidation. Ordre aura été donné de décourager les membres des Freeparty de revenir manifester sur Béziers.

Les Free Party avaient décidé en effet de rejoindre les cortèges des manifestants opposés à la loi Sécurité globale. C'est cette jonction politique qui a été attaquée un peu partout en France par de nombreuses saisies de sono. L'État instrumentalise la police et multiplie les atteintes au droit de manifester depuis quelques années, contre le mouvement syndical, mais plus violemment encore contre les citoyens qui s'engagent : les jeunes pour le climat ou la défense de l'université ; les gilets jaunes face aux inégalités croissantes.

Avec le comité de soutien à Max, Solidaires biterrois va demander audience auprès du sous-préfet et appelle à une large manifestation le 13 mars pour le respect par l'État du droit à manifester de tous. Plus que jamais Stop à la loi Sécurité globale.